

## Le coup de gueule de nos centres culturels

### Les centres culturels ne toucheront pas des financements auxquels ils ont droit.

Certains tirent la sonnette d'alarme.

● **Lydie PICARD**

**B**ernard Mottet se dit révolté ! Le directeur du centre culturel de Rossignol (Tintigny) ne mâche pas ses mots à propos des choix politiques qui assombrissent le ciel des centres culturels. En cause : le financement des centres culturels. C'est son coup de gueule qui nous a donné l'idée de sonder quelques centres culturels de la province.

Depuis 2012, les centres culturels vivent sans budget digne de ce nom. Ils vivent sur des avenants, basés sur les budgets de 2009. Pire, ces budgets sont rabotés de 1 %, alors que le coût de la vie augmente, les salaires aussi.

En 2013, est sorti un décret très ambitieux. « *Voté par tous les partis, il devait notamment permettre de refinancer les cen-*

*tres culturels et les placer tous sur un pied d'égalité* », explique Bernard Mottet.

Le hic ? Le décret était sans doute trop ambitieux, puisqu'il ne pourra pas être entièrement financé.

En résumé, chaque centre culturel, peu importe sa taille, recevra un financement de base de 100 000 € de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Sur le principe de la parité, les pouvoirs locaux (Communes et Province) financent les centres culturels dans la même proportion.

Une bonne nouvelle pour les « petits » centres culturels dont le financement sera augmenté. Pour les plus gros centres, la diminution est parfois drastique.

#### Coup de massue

À côté de ce financement de

base, est donc prévu ce que nous allons appeler des « extras ». En voici quelques exemples :

– une spécialisation dans la diffusion : la subvention de la Fédération peut grimper jusqu'à 400 000 € (+ 400 000 € des pouvoirs locaux).

– un partenariat avec une Commune extérieure au centre : la Fédération paiera 25 000 € (+25 000 € des pouvoirs locaux).

– un partenariat avec un autre centre culturel : la Fédération paiera 15 000 €.

Finalement, la Fédération Wallonie-Bruxelles ne financera pas les deux derniers « extras ». Un coup de massue pour certains centres de la province. Le centre culturel de Marche travaille sur quinze communes ! Celui d'Aubange comptait s'étendre à la commune de Mesancy. Sans financement de la Fédération, le projet, bien lancé, est tombé à l'eau.

Coups de sonde auprès de quelques centres de la province. ■ **I. P.**

## LIBRAMONT

# « Nous ne pouvons pas engager »

● **Sébastien ÉTIENNE**

**L**e centre culturel de Libramont peaufine encore son dossier. « *Les premiers à se manifester ne sont pas forcément servis plus vite. Donc autant en profiter pour bien ficeler son dossier. Nous rentrerons le nôtre dans quelques mois* », déclare Céline Lahaye, directrice du centre. L'analyse du dossier prend environ un an et demi à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le centre culturel de

Libramont devrait donc avoir un retour pour fin 2019-début 2020. À partir de ce moment-là, les subventions seront débloquées.

Cette période d'attente des effets du décret de 2013 a toutefois des conséquences directes. « *En l'état actuel, même si nous le souhaitions, nous ne pouvons pas procéder à de nouveaux engagements*, souligne Céline Lahaye. *Nous tournons avec l'équivalent de 4,6 temps plein et ceci pour toutes les fonctions que cela soit l'animation, la communication, l'ad-*

*ministration ou la technique. En ce qui me concerne, je ne peux pratiquement pas faire d'animation.* »

Des choix sont aussi posés. « *Nous proposons moins de diffusion, c'est-à-dire des spectacles en tant que tels, programmés à une date plus cher. Mais nous proposons d'autres choses comme des ateliers, qui sont peut-être moins visibles mais pour lesquels on se démarque.* »

Actuellement, le centre culturel

de Libramont reçoit un apport de la Fédération Wallonie-Bruxelles de 75 000 €. « *Les montants seront échelonnés pour progresser de 25 % par an, nous n'arriverions donc aux 100 000 € qu'au bout de cinq ans* », précise Céline Lahaye.

La directrice du centre culturel salue néanmoins l'apport important de la Commune de Libramont, ce dont des centres culturels dans de « petites » communes ne peuvent peut-être pas bénéficier. ■

## ROSSIGNOL-TINTIGNY

## « On nous propose des picaillons »

**« Ce n'est pas correct, ce qu'on fait subir aux centres culturels et aux communes ! »** Le cri indigné du directeur du CC de Rossignol.

« **C**e que nous propose le ministère de la Culture, ce sont des picaillons. Cela sert à peine à combler l'augmentation du coût de la vie : prix du mazout, index, barèmes salariaux », dénonce Bernard Mottet, directeur du centre culturel Rossignol-Tintigny.

Depuis plusieurs années, le centre culturel de Rossignol travaille sur deux autres communes : Étalle et Meix-devant-Virton.

Et la décision du ministère de la Culture de ne pas financer le travail sur ces communes fait particulièrement mal à Bernard Mottet : « Ce n'est pas correct, ce

qu'on fait subir aux centres culturels et aux communes. On a investi sur ces communes depuis 2006 et nous y nourrissons de nombreux et nouveaux partenariats avec succès.

Le décret prévoyait de les financer. Alors, on a développé un programme ambitieux avec les Communes.

Et la Fédération Wallonie-Bruxelles est venue avec des promesses sur la table. Aujourd'hui, elle ne les honore pas. Quel manque de reconnaissance pour du travail effectué depuis des années ! »

**« On ne laissera pas tomber Étalle et Meix »**

Pas question cependant de baisser les bras à Rossignol : « Nous avons choisi nos priorités. Et celles-ci sont de poursuivre l'action entreprise sur ces trois communes. On ne peut pas retourner en arrière et laisser ce territoire en friche. Par respect pour la population, les associations partenaires, notre public et les Communes qui nous ont soutenus !

Et en premier lieu, parce que cela

fait partie de nos missions : l'accès à la culture pour tous. Nous n'avons pas reçu les moyens promis, mais nous, nous respecterons ce que nous estimons être un devoir moral », déclare encore le directeur du centre culturel de Rossignol.

Bernard Mottet relativise cependant : « Notre situation financière est bonne, mais nous avons perdu un mi temps. Mon équipe est magnifique : elle en veut, mais travaille en surnuméraire depuis de nombreuses années ! Il y a certainement pire ailleurs. »

Éclair dans la grisaille : l'attitude de l'administration des centres culturels et de l'inspection, bienveillants à l'égard de la situation en Luxembourg. « Il n'y a plus d'inspecteur culturel en Luxembourg pour le moment et ça dure depuis des mois et des mois. Bref, les inspecteurs des autres provinces doivent se couper en quatre pour combler le trou en attendant. Et on n'a pas non plus à se plaindre de la Province de Luxembourg qui nous soutient avec les moyens qui sont les siens. » ■ P. S.

## FAMENNE ARDENNE

## « Il est impossible de continuer comme cela »

**D**epuis plusieurs années, la maison de la culture Famenne Ardenne, située à Marche, travaille sur quinze communes du Nord-Luxembourg. Elle était en quelque sorte en avance sur le décret de 2013, qui prévoit de financer des partenariats entre communes et centre culturel.

Au moment d'introduire un nouveau dossier, la maison de la culture a donc pris son bâton de pèlerin pour convaincre quinze conseils communaux de poursuivre leur partenariat et leur financement.

Pour le public, cela se traduit par

des ateliers, des animations, des spectacles scolaires... auquel il a accès tout de près de chez lui. Un gros travail de terrain mené par les animateurs de la maison de la culture. Un travail financé à la fois par les Communes, la Province et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En théorie, la maison de la culture devrait recevoir 143 000 € de la Fédération et 143 000 € des partenaires locaux. Mais voilà que la Fédération retire ses billes.

**« Le travail culturel est mis en péril »**

« Après trois ans de renégociation avec toutes les Communes et la Pro-

vince, on ne peut plus faire marche arrière, commente le directeur de la maison de la culture, Hubert Fiasse. Le décret est super, mais il s'avère qu'il n'est pas réaliste. Il a été pensé pour les centres culturels des villes. La Fédération ne peut pas assurer financièrement. Elle nous propose un monopoly super sympa, mais elle n'a pas assez de billets à distribuer. »

La maison de la culture ne touchera donc pas tout le financement auquel elle a pourtant droit. « Le travail culturel sur les communes est mis en péril », regrette Hubert Fiasse.

Pour le moment la maison de la

culture vit sur ses réserves. « C'est impossible de continuer comme cela », lance Hubert Fiasse.

### Liège reçoit six fois plus !

Le président du conseil d'administration de la maison de la culture Famenne Ardenne y est allé aussi de son coup de gueule. Dans l'édito de la brochure de la nouvelle saison, il rappelle l'injustice

qui règne au niveau du financement de la création entre les provinces.

En matière de création artistique, « un citoyen liégeois reçoit 25 € de la Fédération Wallonie-Bruxelles, un Hennuyer 10 €, un Bruxellois 38 €, un Namurois 12 €, un Brabançon 11 € et le Luxembourgeois, lui doit se contenter de 4 €, écrit-il. Pour pouvoir créer des spectacles musi-

caux, de danses ou de théâtre, pour garder les talents et en former, les jeux sont faussés. »

Le président invite les décideurs gouvernementaux à respecter le décret. « Les communes et le conseil provincial font plus que leur part pour que la culture existe en Luxembourg, nous attendons de vous la réciprocité promise par les décrets. » ■  
L. P.

## TINTIGNY

**Benoît Piedboeuf,**

bourgmestre de Tintigny, responsable de la culture, membre du CA du centre

culturel de Rossignol-Tintigny :  
« C'est un scandale parce qu'on nous a poussés à monter des réseaux complémentaires en promettant un bonus de financement. Nous avons fait le boulot et la Communauté est défailante. Déjà que le budget pour investissement est supprimé depuis plusieurs années pour payer des dépenses ordinaires de la communauté... c'est une gestion lamentable, sans vision, sans respect des engagements. Si la Commune n'était pas là, il n'y aurait plus de centre culturel depuis longtemps, alors que des budgets colossaux sont affectés à couvrir les pertes de structures mises en place notamment dans le Hainaut avec une folie des grandeurs qui est très loin du travail d'éducation permanente que nous mettons en place en zone rurale. Et si on ajoute à ça les déséquilibres d'attributions des points APE entre nos structures et celles d'autres organismes dépendant de la Communauté, cela ne fait qu'accroître cette situation effarante. »

## HABAY

### De l'imagination

**A**vec le décret de 2013, le centre culturel sera doté d'un financement de base de 100 000 €, contre un peu moins de 50 000 € auparavant. De quoi se réjouir ? Certes, mais pas de quoi cacher les nuages. Car les centres culturels de Gaume ont prévu de rentrer un projet de travail commun sur la communication ou encore la thématique du logement. Un partenariat qui devait être financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et qui ne le sera pas.

De plus, le centre culturel de Habay, comme beaucoup d'autres, vit actuellement sur des avenants basés sur 2009. Une fois les salaires et les charges payés, il ne reste plus rien. « On essaie de remédier à cela avec de l'imagination, confie le directeur Pierre Fasbender. Sans la commune, sans le CNCND, on n'aurait pas pu faire les Abéros et la semaine du commerce équitable. » ■ L. P.